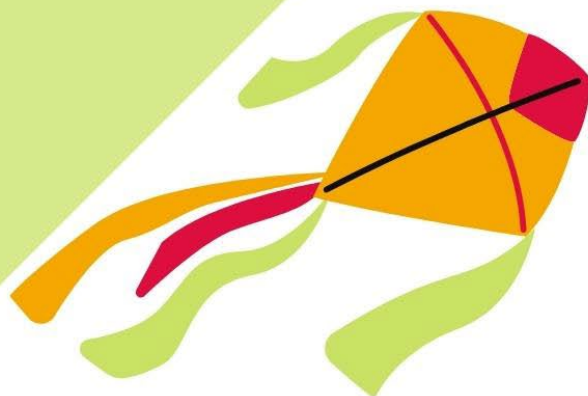




Brissac
LOIRE
aubance



PEDT

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

2022 | 2025



L'édito

Après un an de concertation – d'échanges et de réflexions, la municipalité de Brissac Loire Aubance est heureuse de vous présenter, dans ce livret, le Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2022-2025.

Cette proposition est le résultat d'une concertation en Comité de pilotage qui a été constructive et dynamique. Nous remercions vivement les membres de ce groupe de travail constitué, d'enseignants – de parents – d'habitants – de nos partenaires associatifs et institutionnels, pour leurs implications.

Le PEDT permet de faire des propositions éducatives concertées en direction des enfants de 3 à 18 ans de notre commune, autour d'objectifs partagés.

Les axes choisis et définis dans ce livret sont :

- Apprendre à connaître et découvrir les différentes richesses et compétences au sein des villages, développer le partenariat au profit des enfants et des familles
- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté. Apprendre à se connaître, à se respecter afin de pouvoir vivre ensemble avec ses différences (handicap, culture, croyance, milieu social, âge...).
- Construire un environnement bienveillant et sécurisant pour permettre à l'enfant et au jeune de bien grandir.

Notre objectif va être maintenant de faire vivre ce projet, le mettre en œuvre autour d'actions concrètes au profit, et répondant aux besoins, des enfants. Il s'agira aussi de donner à chacun des acteurs faisant des propositions éducatives, l'envie de participer.

Il nous faudra aussi évaluer les actions menées pour rendre ce projet vivant.

Merci à chacun des partenaires pour leur future implication, mais aussi aux enfants et familles qui en seront acteurs !

Sylvie Sourisseau

Maire de Brissac Loire Aubance

Cécile Brochard

Adjointe déléguée à la petite enfance, enfance, et jeunesse



I- Le diagnostic préalable





Brissac Loire Aubance

1. Périmètre du projet et public concerné
 - ✓ Tranches d'âges concernées par le PEDT
 - ✓ Structures d'accueil
 - ✓ Ecoles
 - ✓ Collèges, MFR
2. Les partenaires
 - ✓ Les partenaires institutionnels
 - ✓ Les partenaires associatifs
3. Les avantages et les contraintes du territoire
 - ✓ Les avantages
 - ✓ Les contraintes et inconvénients





II- Les orientations de la commune

- a. Projet de territoire Brissac Loire Aubance
- b. Politique sociale et Analyse des Besoins Sociaux
- c. Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance
- d. Le socle commun des connaissances, de compétences et de culture de l'Éducation Nationale
- e. Les éléments du bilan du PEDT 2018/2021

III- La démarche partagée pour l'élaboration du Projet Educatif Territorial

-  Définition du PEDT
-  Porteur du Projet
-  Pilotage et coordination du projet
-  Démarche d'élaboration du PEDT

IV- Les axes et objectifs éducatifs du PEDT 2022/2025

-  Axe 1
-  Axe 2
-  Axe 3
-  Mise en œuvre du PEDT

V- Le Plan mercredi

1. La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Le développement d'activités éducatives de qualité

VI- L'évaluation du PEDT









- ✓ Méthodologie
- ✓ Outils
- ✓ Périodicité

VII- Les modalités de renouvellement du contrat et modification par avenant










I – Le diagnostic préalable

Brissac Loire Aubance, commune nouvelle formée en décembre 2016, avec à ce jour :




-  11 125 habitants sur 10 communes déléguées
-  Superficie : 120 km²
-  200 associations
-  1 gendarmerie
-  2 centres de secours
-  1 EHPAD
-  1 Centre socio-culturel
- Avec 1 camping-car «Pause Blabla» dans les villages
-  1 maison France Services





Equipements culturels et sportifs

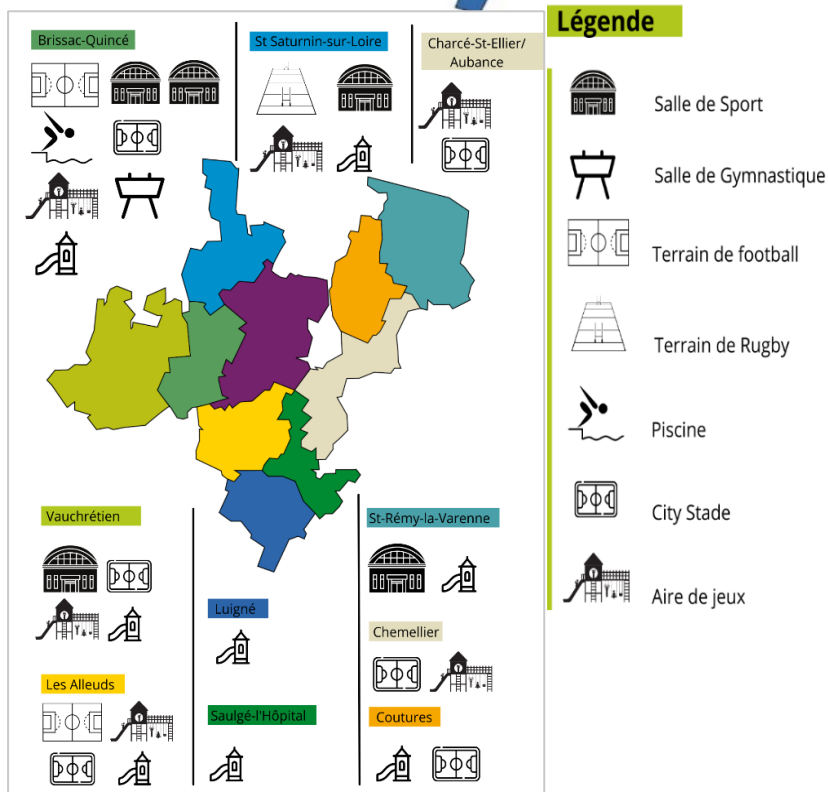
-  3 bibliothèques (Brissac-Quincé, Vauchrézien, St Rémy)
-  1 école de musique (Brissac-Quincé)
-  1 piscine découverte
-  1 complexe sportif
-  6 city-stades
-  14 aires de jeux
-  2 parcours santé

Un patrimoine bâti d'exception

-  Prieuré St Rémy la Varenne
-  Presbytère Charcé St Ellier / Aubance
-  Château de Brissac (privé)

Environnement privilégié

-  La Loire et l'Aubance
-  Le Parc Naturel Régional



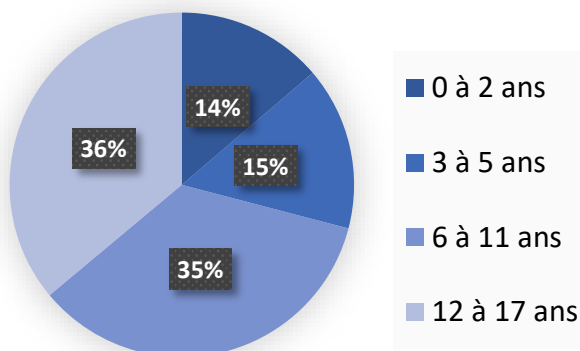
Périmètre du projet et public concerné

Un total de 2 387 enfants de 0-17ans sur la commune
En 2019 (CAF DATA).

- ▲ Les 0-2 ans = 328 enfants
- ▲ Les 3-5 ans = 366 enfants
- ▲ Les 6-11 ans = 832 enfants
- ▲ Les 12-17 ans = 861 jeunes

Soit 21,5% de la population

Enfants par tranches d'âge



✓ **Tranches d'âges concernées par le PEDT**

👉 **3 à 18 ans tout en prenant en compte la question des :**

- **0 à 3 ans** (réflexion à mener sur la passerelle Petite enfance à l'Enfance, tant avec l'école maternelle qu'avec l'Accueil de Loisirs, en lien avec la Communauté de Communes Loire Layon Aubance qui porte la compétence Petite Enfance)
- **18 à 25 ans** (réflexion sur la passerelle jeunesse à l'âge adulte)

✓ **Structures d'accueil**


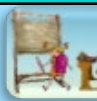
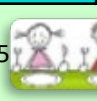
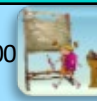

👉 **1 multi accueil, 3 micro-crèches, 5 Maisons d'Assistants Maternels (MAM), 62 Assistantes Maternelles (AssMat) en activité, pour les 0 –3 ans**

Nombre d'enfants accueillis :

- 48 en collectif Multi accueil et micro-crèches,
- 36 en MAM,
- 217 en individuel (AssMat)

👉 **8 Accueils Périscolaires pour les 3 – 11 ans,**

Organisés par la commune, avec la collaboration du Centre socioculturel EnJeu

ECOLE	APS matin	ECOLE	PAUSE	ECOLE	APS soir	
Brissac-Quincé Elémentaire Les Jardins	7h15 	8h45 	12h15 	14h00 	16h30 	18h45
Brissac-Quincé Maternelle Les Jardins	7h15	8h45	12h00	13h45	16h30	18h45
St Saturnin F. Guilbault	7h15	8h45	12h15	14h00	16h30	18h45
Vauchrézien E. Joulain	7h15	8h30	12h00	14h00	16h30	18h45
Les Alleuds	7h15	8h45	12h00	13h45	16h30	18h45
Saulgé La Capucine	7h15	8h30	12h00	14h00	16h30	18h45
Luigné La Source	7h15	8h40	11h55	13h35	16h20	18h45
Coutures J. Rolland	7h15	8h50	12h15	13h45	16h20	18h45
Chemellier C. Baudin	7h15	8h40	12h10	13h45	16h15	18h45
St Rémy S. Veil	7h15	9h00	12h30	14h00	16h30	18h45

👉 **2 sites d'Accueil de mineurs extrascolaire, ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**

« MARMOVILLE » pour les 3 à 11 ans,

- Brissac-Quincé
- St Rémy

Et la « Passerelle » : Accueil de loisirs dédié aux jeunes de 10 à 13 ans (pré-ados)

Et la possibilité pour les enfants de fréquenter l'ALSH de la Tilleuleraie (à St Jean des Mauvrets, commune limitrophe) grâce à une convention avec la commune des Garennes sur Loire.

- 👉 1 Espace jeunes, pour les 11 à 17 ans
 - Lieu de vie et d'animation à Brissac-Quincé
 - « Vag' ado », un animateur itinérant se déplaçant sur les villages

Ces deux types d'accueil sont organisés par le Centre socioculturel EnJeu.

✓ Ecoles

👉 9 écoles publiques
821 élèves / 36 classes

👉 3 écoles primaires privées
342 élèves / 14 classes

✓ Collèges, MFR

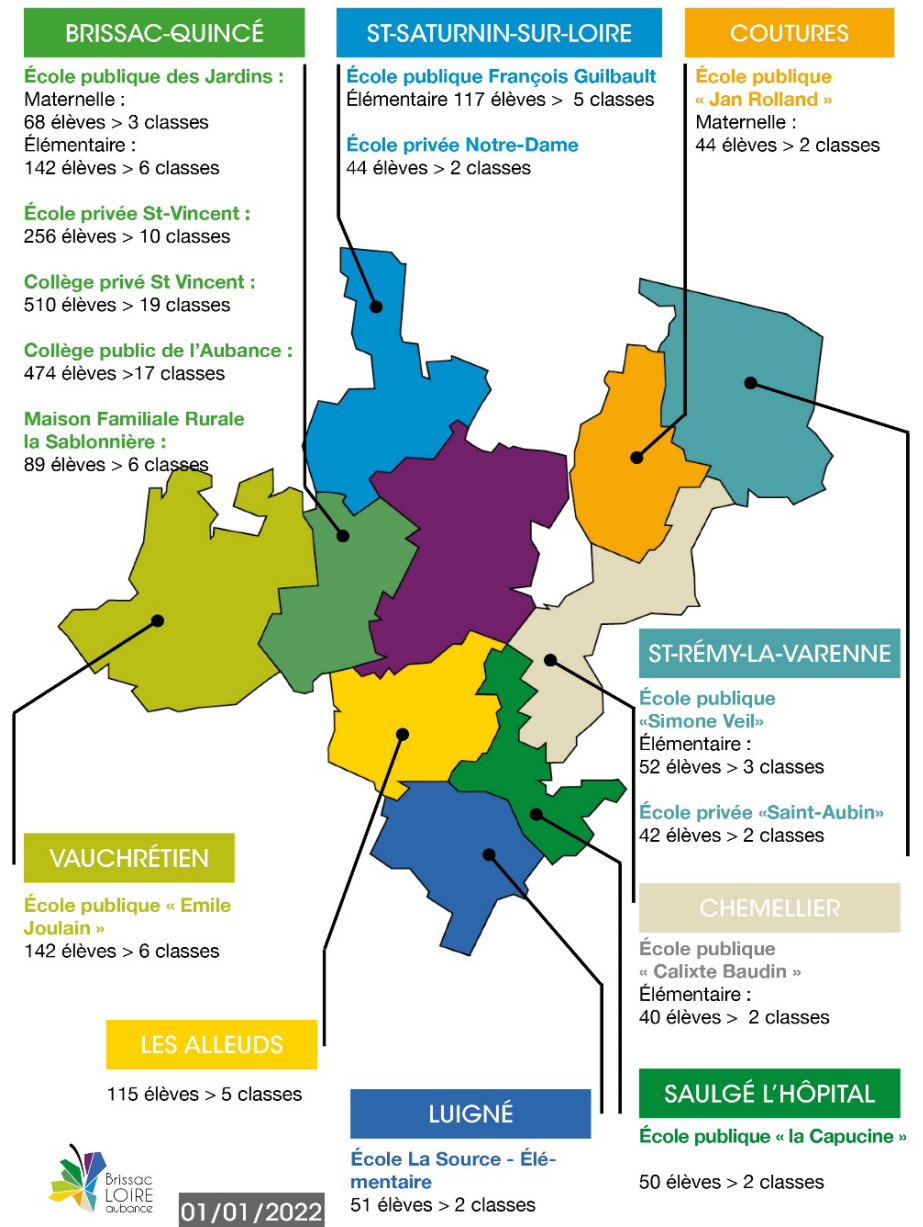
👉 1 Collège public
474 élèves / 17 classes

👉 1 Collège privé
510 élèves / 19 classes

👉 1 Maison Familiale Rurale
89 élèves / 6 classes

**2 236 enfants scolarisés
sur le territoire de
Brissac Loire Aubance**

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SCOLAIRES - BRISSAC LOIRE AUBANCE



01/01/2022

1. Les partenaires

✓ Les partenaires institutionnels

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), l'Inspecteur de circonscription, les directeurs et enseignants des écoles et collèges, le coordinateur du pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL).

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire

✓ Les partenaires associatifs

Particulièrement, les associations qui organisent des actions ou activités, pour les enfants, les jeunes et les familles.

Cette offre associative est dynamique et diversifiée, c'est un réel atout pour le territoire. Pour les activités sportives, la création d'un office des sports en 2019, permet d'avoir un interlocuteur facilitant l'élaboration de projets en direction des enfants.

ASSOCIATIONS					
Sportives		Culturelles	Loisirs et détente	Environnementales	Sociales et solidaires
football	tennis de table	théâtre	arts plastiques	médiation animale	Jeunes sapeurs pompiers
basket	gymnastique	musique	loisirs créatifs	protection milieu aquatique	bourses et échanges de savoir-faire
handball	danse	chant choral	art floral	sensibilisation à l'environnement	scolarisation et parrainage enfants de Bamako
rugby	Judo	foklore angevin	photographie	ateliers citoyens pour l'environnement	partage entre personnes valides et en situation de handicap
tennis	Aïkido	cirque			
randonnée	boules de fort	fanfare			accueil d'adultes en situation de handicap mental
cyclo					

2. Les avantages et les contraintes du territoire

✓ Avantages :

Brissac Loire Aubance bénéficie d'une **vie associative** riche et vivante sur tout le territoire.

La commune dispose d'**équipements de loisirs** sur chaque village.

Le territoire communal dispose d'un bâti, d'un **environnement naturel** et paysager remarquables, avec un caractère agricole marqué, qu'elle souhaite préserver.

Le territoire est relativement bien maillé pour l'accueil des enfants du tout petit au plus grand.

La collectivité propose une **offre culturelle tout public et spécifique pour les scolaires**. Le projet de territoire prévoit le **développement de l'accès pour tous** (gratuité) à la lecture publique, également support d'un pôle ludothèque.

Tout au long de l'année sont organisés des **événements fédérateurs** : « D'hiver et d'étoiles », le Mois du polar, le réveillon solidaire, le carnaval des habitants, les « montgolfiades » ...

L'association EnJeu porte le **centre socio culturel** qui participe à **l'animation du territoire** notamment auprès des familles et autour des thématiques liées à la parentalité. Elle développe aussi l'aide à la **scolarité** dans le cadre d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

✓ Contraintes et inconvénients :

La **superficie étendue** (équivalente à la ville de Lyon), avec par exemple, la distance entre communes : 20 km entre Vauchrézien et St Rémy la Varenne. Ces distances peuvent freiner certaines initiatives

d'ensemble sur le territoire. Elles ne facilitent pas les **déplacements et la mobilité** intra-muros. (Pour pallier à cela, la commune prévoit le développement de 40km de liaisons douces et cyclables pour relier les villages entre eux).

Les familles travaillant majoritairement sur Angers ou Saumur, ont besoin de services d'accueil périscolaire et extrascolaire avec des horaires adaptés.

Le territoire est doté d'écoles et de collèges mais pas de lycées. Les jeunes ont donc des temps de trajets qui viennent alourdir leur journée. Ils passent peu de temps sur les villages. La difficulté à se déplacer, peut impliquer pour certains jeunes, une forme d'isolement.

II – Les orientations de la commune

a. Projet de Territoire Brissac Loire Aubance

Les 4 grands enjeux déclinés par ce projet de territoire portent sur :

- L'engagement du territoire dans la transition écologique
Apporter notre contribution à la lutte contre les changements climatiques et à la préservation de la biodiversité
- Le renforcement de l'appropriation de Brissac Loire Aubance par toutes et tous
Mettre en œuvre une dynamique pour renforcer le sentiment d'appartenance au territoire (S'appuyer sur les documents fédérateurs (PLU, PEDT, ABS, projet du CCAS, ...))
- La consolidation de la gouvernance
Optimiser nos moyens de façon à garantir la mise en œuvre des orientations de la Commune
Favoriser la démocratie participative
- Répondre aux besoins collectifs de la population (ABS-PEDT)
Mailler nos offres de services en prenant en compte les besoins de la population et en favorisant leur accès pour tous-tes, de façon à favoriser l'inclusion des habitants de 0 à 110 ans.

b. Politique sociale et Analyse des Besoins sociaux

Les enjeux liés aux problématiques transversales :

- L'accès aux services et aux droits (stratégie d'organisation territoriale des services aux publics et en particulier de France Services, renforcement de « l'aller vers »)
- La mobilité (approche partenariale dédiée à l'accompagnement à la mobilité)
- Le logement (développement de l'offre locative et locative sociale permettant de répondre aux besoins des jeunes, des monoparentaux et des aînés)
- La prévention (travailler la prévention globale dans la durée et dans le cadre de partenariats structurés)
- Le handicap et la santé mentale (information et accompagnement des publics concernés vers les dispositifs dédiés)
- L'animation de la vie locale / l'isolement (développement des actions d'animation relevant de l'aller-vers et des collaborations actives)

c. Convention Territoriale Globale de la communauté de communes Loire Layon Aubance

Les axes définis au travers de l'approche « parcours de vie » :

- Aider les familles à concilier vie familiale, professionnelle, sociale
- Faciliter la parentalité, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à la mobilité et à l'insertion sociale et professionnelle
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- Créer les conditions favorables aux coopérations, à la circulation de l'information et à un maillage cohérent du territoire

Ces éléments sont les fondations sur lesquelles peut s'appuyer le PEDT lors de la recherche de ses axes et objectifs, tout en tenant compte des 2 éléments suivants.

d. Le socle commun des connaissances, de compétences et de culture de l'Education Nationale

La scolarité obligatoire doit **garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun** de connaissances, de compétences et de culture, **auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés.**

Ce socle commun doit :

- **permettre la poursuite d'études**, la construction d'un avenir personnel et professionnel
- **préparer à l'exercice de la citoyenneté**

Annexe 1

e. Les éléments du bilan du PEDT 2018-2021

Les axes (PEDT ciblé « rythmes scolaires » à 4,5 jours et TAP)

1- Une approche citoyenne

Développer des **valeurs citoyennes** telles que l'égalité, la laïcité ou liberté de penser, pour accompagner les enfants dans le respect de l'homme et de son environnement.

2 - Le développement de soi et le bien être des enfants en favorisant la coéducation

Promouvoir le **développement de l'enfant** dans un environnement bienveillant qui assure une sécurité physique, affective et morale, permet la confiance, la valorisation et la responsabilisation dans le respect des besoins, des capacités et l'épanouissement de tous les enfants.

3- Favoriser la cohérence des propositions éducatives

Le temps de l'enfant peut être réfléchi globalement plutôt que scindé en différentes périodes distinctes dans une même journée. Pour cela, il est nécessaire que les co éducateurs contribuant à l'éducation des enfants, se concertent et œuvrent ensemble pour apporter de la cohérence à leurs actions.

Le bilan rédigé en décembre 2021

Ce bilan est le support à des échanges variés entre les différents partenaires (COPIIL- Directeurs d'école - commission élus scolaire/commission élus petite enfance- Enfance- Jeunesse).

Réalisé en période de crise sanitaire, il est impacté par une réorganisation des temps périscolaires et des contraintes qui ne reflète pas forcément les dynamiques et projets engagés les 2 premières années.

Le PEDT est un outil intéressant qui a permis d'être un support au développement d'activités citoyennes et partagées par des acteurs multiples.

Les questions du **vivre ensemble, de l'éco-citoyenneté** déjà portées par les équipes enseignantes sur les temps scolaires ont pu être relayées sur les autres temps de l'enfant.

La municipalité s'est appuyée sur ce document pour **améliorer ses services d'accueil périscolaires** (projets pédagogiques, formation des personnels, réflexions autour des espaces- des temps de l'enfance, des communications avec les familles et enseignants...).

Les enfants ont échangé autour de multiples thématiques (sportives culturelles-de créativité...). Ils ont vécu **des temps de collectivité** (avant la crise sanitaire) **avec des enfants de groupes variés et d'âges différents** (se retrouver autour d'une activité commune même si l'on se connaît moins...).

Les Temps d'activités périscolaires qui se voulaient **accessibles à tous** ont permis de proposer à l'ensemble des enfants du territoire une ouverture sur des thèmes à partager (éco - développement, culture, citoyenneté...).

Pour autant, il reste des **axes à améliorer** et notamment celui de **la coéducation**.

Les coordinations autour des enfants, pour s'assurer de leur bien-être sont à travailler (règles de vie communes - activités cohérentes dans les différents temps pour maintenir du sens dans les propositions qui leurs sont faites - communication entre adultes pour limiter la « sur activité », la gestion des relations interpersonnelles entre enfants - la prise en compte des spécificités de chacun, la gestion des espaces-locaux...).

En parallèle à ces analyses, se pose **la question des rythmes scolaires**. Beaucoup s'accordent à dire que la régularité des 5 matinées d'apprentissage est plutôt positive pour les apprentissages fondamentaux. Toutefois, les enseignants et une partie des parents interrogent des problématiques de fatigue chez les enfants. **Les longues journées de vie en collectivité et la « suractivité »** les impactent fortement. C'est particulièrement observé sur les enfants de maternelle.

L'objectif était d'alléger leurs journées, et ce n'est pas le cas pour un certain nombre d'entre eux. Les familles sont aussi très partagées sur cette organisation et leurs retours sont très clivés. L'évaluation est souvent liée à l'organisation familiale et dépend de la possibilité des parents à prendre en charge le temps du mercredi avec leurs enfants.

Bases de réflexion pour le PEDT 2022/2025

Continuer à renforcer la qualité des temps de l'Accueil PériScolaire et de la Pause	Développer une démarche partenariale (asso,...)	Alléger les journées des enfants et mettre les forces en lien pour mieux s'organiser	Porter une attention aux 3-6 ans qui ont besoin d'accueil spécifique	Travailler sur la question de l'inclusion de tous les enfants
---	---	--	--	---

En 2021, à la fin de la période couverte par le Projet Educatif de Territoire, 2018/2021, la collectivité devait se prononcer sur l'organisation des rythmes scolaires appliqués à son territoire.

Après avoir pris connaissance du bilan du PEDT, la collectivité a recueilli les votes des conseils d'écoles à la question « *Souhaitez-vous maintenir le rythme scolaire actuel de 4,5 jours/semaine ?* ».

Cette question a ensuite été soumise au conseil municipal qui a souhaité revenir à la **semaine de 4 jours**.

Le PEDT 2018/2021 de Brissac Loire Aubance a été coconstruit et orienté vers la structuration des temps de TAP. Aujourd'hui, la commune souhaite affirmer son ambition éducative en élaborant un nouveau PEDT et en élargissant sa réflexion à tous les temps d'accueil des enfants au-delà des temps scolaires et périscolaires, en élargissant la concertation aux différents partenaires intervenant dans les champs de l'enfance et la jeunesse.

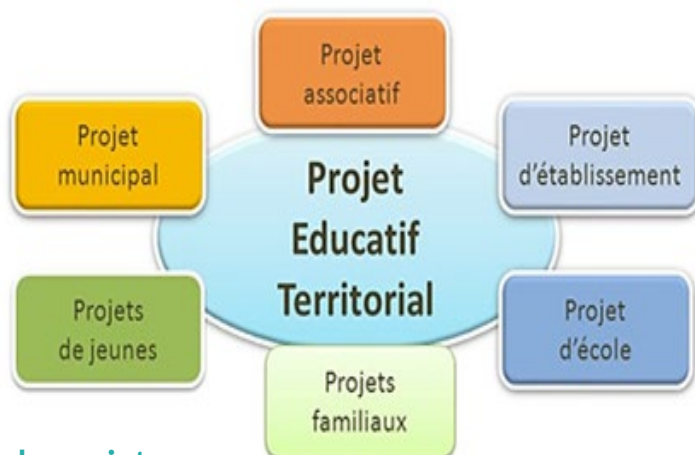
III – Démarche partagée pour l'élaboration du Projet Educatif Territorial

Définition du PEDT

C'est un outil de collaboration locale visant à rassembler l'ensemble des acteurs éducatifs pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Il organise ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il est au service du bien-être et de la réussite éducative des enfants.



Porteur du projet

La commune de Brissac Loire Aubance

- ✓ Les élus
- ✓ Le pôle Education

Durée du projet

3 années scolaires : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024



Pilotage et coordination du projet

Il a été décidé de créer un **Comité de Pilotage du PEDT** chargé de travailler à la définition des axes prioritaires éducatifs de Brissac Loire Aubance. Les membres du COPIL ont été choisis avec l'objectif d'avoir des représentants de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire et des institutionnels afin de permettre des apports les plus larges possibles.

Composition COPIL :

Le Maire et 5 élus (1 élu/commission) : 1 Culture et Citoyenneté, 1 Scolaire, 1 Petite Enfance-Enfance-Jeunesse, 1 Solidarité active, 1 Sport

Directeurs des écoles (2),

Principal de collège (1),

Inspecteur de l'Education Nationale (1),

Représentant de la CAF (1),

Coordinatrice Petite enfance de la communauté de communes Loire Layon Aubance (1),

Représentants du Centre Socio Culturel Enjeu (2),

Coordinateurs périscolaires (2) représentants les agents EnJeu et Municipalité,

Représentants de parents d'élèves (3), autodésignation pour une grande et une petite école

Membres du CCAS (2), 1 membre élu, 1 membre nommé

Lecture publique (1),

Parents citoyens (2),

Associations Sportives – Culturelles – Environnementales (5),

Référente inclusion handicap (1),

Coordinatrice administrative du PEDT (1)

Commune de Brissac Loire Aubance Sylvie Sourisseau, Maire	Cécile Brochard, Adjointe au Maire en charge de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse	Véronique Rossi, Responsable Pôle Education, coordinatrice PEDT
<ul style="list-style-type: none">• 5 rue Maréchal Foch• Brissac-Quincé• 49320 Brissac Loire Aubance	<ul style="list-style-type: none">• Elue en charge du PEDT• c.brochard@brissacloireaubance.fr	<ul style="list-style-type: none">• pedt.bla@brissacloireaubance.fr• 02.41.91.74.03

Démarche d'élaboration du PEDT

La commune a fait le choix d'une démarche participative pour favoriser la co éducation car l'éducation est l'affaire de tous.

1^{ère} réunion :

20/10/2021 : mise en place du COPIL

Interconnaissances, présentation du dernier PEDT et du Bilan



2^{ème} réunion :

10/11/2021 : Groupes de travail

Lancement de la réflexion en petits groupes à partir des grandes thématiques ressorties de la première réunion.

Définition des grands axes et partage des idées qui en émergent.

3^{ème} réunion :

15/12/2021 : Groupe de travail

Poursuite des travaux de groupes avec l'objectif d'avoir un consensus dans la définition des axes de travail identifiés et nommés à la réunion précédente

4^{ème} réunion :

19/01/2022 :

Finalisation des axes pour la rédaction – définition des objectifs opérationnels

Réflexion sur l'organisation de la mise en œuvre.

Transmission de la proposition des axes aux partenaires du territoire pour voir comment chacun d'eux pense l'investir, le nourrir et le faire vivre.

5^{ème} réunion :

9/03/2022 :

Suite aux travaux, cette dernière réunion a été proposée afin de faire un retour sur la proposition des axes aux partenaires avant une validation finale en COPIL.

Entre temps, les axes et objectifs définis par le COPIL ont été présentés au conseil municipal.

Début mars, le conseil municipal a voté pour valider la signature d'une convention PEDT (basée sur les axes dégagés par le COPIL) avec la CAF et l'Education nationale (en incluant à cette convention, le plan mercredi).

IV – Les Axes et Objectifs Educatifs du PEDT 2022 – 2025

 **Axes et objectifs définis par le COPIL, validés par le conseil municipal et les partenaires.**



AXE 1

Apprendre à connaître et découvrir les différentes richesses et compétences au sein des villages, développer le partenariat au profit des enfants et des familles

L'enjeu est de **mieux connaître les partenaires du territoire** dans l'accompagnement, les services, les actions qu'ils proposent aux enfants et aux familles ainsi que les spécificités de chacun.

Il s'agit de **favoriser l'interconnaissance** pour faciliter, développer les partenariats / collaborations, la continuité éducative, la sécurisation des transitions pour les enfants (entre structures et espaces temps).

Cette **mise en lien** peut aller de la cartographie, à l'élaboration de trames de thématiques communes jusqu'à des structurations de type convention sur des projets à court – moyen – long terme.

Les enfants du territoire pourront ainsi s'ouvrir, développer leur curiosité, s'approprier le territoire de Brissac Loire Aubance, le patrimoine, la faune, la flore...

Objectifs

Cartographier les structures partenariales

- 👉 Support de communication en direction des familles – des enfants – des jeunes – entre partenaires – vers tous...

Développer des partenariats

- 👉 Créer une instance de coopération
- 👉 Développer la communication inter partenaires
- 👉 Favoriser la continuité éducative à travers des thématiques communes

Valoriser les activités de découverte du territoire multi partenariale

- 👉 Créer des évènements partagés

(Ex : olympiade de Brissac Loire Aubance – forum – parcours découvertes de Brissac Loire Aubance sous différentes thématiques...)



Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté.

Apprendre à se connaître, à se respecter afin de pouvoir vivre ensemble avec ses différences

(handicap, culture, croyance, milieu social, âge...)

L'objet est de **favoriser la rencontre**, pour mieux comprendre l'autre dans ses différences visibles et invisibles (de la situation de handicap aux centres d'intérêts et de loisirs différents...).

L'enjeu est de **favoriser les projets**, de créer du lien inter cycles – intergénérationnels- inter-associations... durant les différents temps de l'enfant.

Il s'agit de **faciliter l'inclusion de tous les enfants** (handicap – enfant du voyage – migrants – en précarité...) en portant une attention à la mise en place d'espaces adaptés (bâtiments, **accessibilité**),

et en créant des liens avec les acteurs de santé, sociaux, institutionnels (prises en compte de situations individuelles, des singularités).

L'apprentissage de la citoyenneté passe aussi par le respect, la politesse, l'attention portée à son cadre de vie.

Objectifs

Favoriser la rencontre avec les autres

- 👉 Créer des projets intergénérationnels
- 👉 Créer des projets inter âge/ parrainage / inter associations
- 👉 Evènements sportifs de sensibilisation

Définir l'inclusion et la favoriser

- 👉 Conférences en direction des parents sur les relations entre enfants/ le harcèlement...
- 👉 Faciliter des espaces de communication et d'échanges entre professionnels du soin, de la santé, du travail social...
- 👉 Porter une attention à l'accessibilité des bâtiments et services dédiés aux enfants

Permettre aux enfants d'être des citoyens acteurs

- 👉 Bourses aux projets citoyens
- 👉 Défis familles
- 👉 Journée citoyenne



AXE 3

Construire un cadre de vie bienveillant et sécurisant pour permettre à l'enfant et au jeune de bien grandir

Il s'agit de **respecter les rythmes physiologiques** à tous les âges de l'enfant.

L'enjeu est **d'accompagner les parents** dans la gestion des temps de leur(s) enfant(s).



La construction d'un cadre de vie bienveillant passe par une écoute, un accompagnement, une prise en compte des singularités des familles ainsi que le développement de ponts de communication entre adultes, partenaires et enfants (référénts – institutions - lieux ressources - espaces de paroles...).

La prévention est un axe à accompagner pour que les enfants appréhendent mieux leur environnement, pour y évoluer en sécurité, tout en développant de l'autonomie (prévention sur la question des images, des réseaux sociaux, de la prévention routière, de la santé...).

Objectifs

Créer des lieux ressources

- 👉 Organiser des formations et informations vers les parents – les enfants – les jeunes et les professionnels
- 👉 Laisser des espaces d'écoute et de rencontre aux parents sur leurs besoins
- 👉 Définir imaginer des lieux accueillants

Développer des actions de prévention en s'appuyant notamment sur les forces publiques et les partenaires associatifs

- 👉 Soirée débats
- 👉 Actions de sécurité routière
- 👉 Mesurer le climat social/scolaire en limitant les clivages

Faciliter la prise d'autonomie en sécurité

- 👉 Projets jeunes
- 👉 S'assurer de l'accessibilité des services d'accompagnement aux soins - sociales pour les enfants et les jeunes

👉 Mise en œuvre du PEDT

- **Les groupes de travail** seront organisés autour des spécificités d'âge des enfants - jeunes et animés en co pilotage avec un élu et un partenaire (institutionnel ou associatif)
- 1. **3 / 6 ans** incluant une réflexion sur le passage - passerelle de la Petite enfance (0-3 ans) à l'enfance
- 2. **6 / 12 ans** incluant une attention particulière sur la charnière 6^{ème} (11 ans)
- 3. **12 / 18 ans** avec une animation attentive à travailler sur les spécificités des 12- 14 ans et des 15- 18 ans incluant la réflexion sur la passerelle à l'âge adulte des 18 / 25 ans

Le 8 juin 2022 est la date retenue pour la première réunion, avec une invitation à tous ceux qui le souhaitent, de rejoindre les groupes de travail.

- **Les associations** pourront participer aux réunions et proposer des actions répondant aux axes et objectifs fixés dans le PEDT.

Certaines ont déjà proposé des actions.

Annexe 2

- **Les moyens mis à disposition**

- **financiers**

La collectivité a octroyé un budget pour faire « vivre » le PEDT (création des réseaux professionnels, communication en direction des familles et des professionnels, animations...)

- **humains**

La collectivité et le COFIL PEDT veilleront au développement des compétences des personnes intervenant (réseaux professionnels, échanges de savoirs, formations, ...)

- **les locaux**

La commune peut mettre des locaux à disposition pour mener les actions dans le cadre du PEDT.

V - Le Plan mercredi

L'organisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est dévolue au centre socio-culturel EnJeu et fait partie du Contrat Enfance Jeunesse de la commune.

Pour chacun des **4 axes de la charte du plan mercredi**, il est présenté l'existant et les perspectives d'évolutions, sur la durée du plan mercredi.

1. La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

L'existant :

Echanges entre les équipes enseignantes, ATSEM et équipe d'animation : participation aux conseils d'école, points réguliers dans l'année entre les responsables + 2 à 3 réunions par an sur des projets spécifiques.

Présence d'animateurs de la collectivité (périscolaire matin/midi/soir) à l'accueil du mercredi.

Mobilisation possible des ATSEM en renfort et/ou remplacement le mercredi.

Perspectives :

Retravailler le projet pédagogique en intégrant des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Travail autour des projets d'écoles et du projet pédagogique : expression, vocabulaire. Echanges autour des projets de chacun et travail en commun sur certains projets.

Participation aux « équipes éducatives ».

Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et en difficulté, en collectivité : travail commun réunissant les encadrants sur les différents temps (scolaire, péri/extrascolaire).

Travail sur la médiation entre pairs, comment rendre les enfants acteurs de la gestion de conflits ?
Quels lieux pour échanger ? Quels lieux pour décompresser ?
Invitation de l'ensemble de la communauté éducative aux temps de travail sur le projet associatif.

2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

L'existant :

Accueil des enfants de 3 à 13 ans scolarisés des écoles publiques ou privées sans restriction.

Accueil des enfants de 3 à 13 ans hors commune sans restriction (tarifs différents)

Locaux adaptés à l'accueil d'enfants en situation d'handicap moteur.

Accueil des enfants jusqu'à la veille si des places sont disponibles, le jour même pour un accueil d'urgence à la demande des familles.

Activités ponctuelles avec les familles (temps forts, sorties...)

Perspectives :

Créer des temps d'accueil famille (parents/enfants) ou d'aide à la parentalité (parent/professionnels).

Créer un espace permettant l'accompagnement aux leçons.

3. Mise en valeur de la richesse des territoires

L'existant :

Partenariats ponctuels avec les lieux culturels et artistiques du vignoble et à Angers Métropole (cinémas, châteaux, parcs, expositions, ateliers...)

Expérimentation d'un pédibus (aller-retour) entre l'accueil de Brissac et l'association BRISSAC AUBANCE BASKET.

Perspectives :

Développement du partenariat avec les associations sportives et culturelles : pédibus entre l'accueil de Brissac et d'autres lieux d'activités sportives et culturelles :

⇒ Faciliter l'accès aux sports et à la culture

⇒ Permettre aux familles d'inscrire leurs enfants aux activités des associations sportives ou culturelles

Réaliser des projets avec la ludothèque de la commune.

Etablir un partenariat avec le cinéma de Thouarcé (commune limitrophe).

4. Le développement d'activités éducatives de qualité

L'existant :

Projet pédagogique construit avec les animateurs autour des besoins de l'enfant.

Pédagogie caractérisée par la libre circulation des enfants dans les espaces : les enfants peuvent participer à toutes les activités proposées dans les différents espaces et/ou profiter des espaces ludiques/de repos/de lecture aménagés.

L'équipe d'animation propose des techniques d'animations variées pour les 3/13 ans (physique, culinaire, manuelle, artistique, découverte...)

Sorties ponctuelles pour chaque groupe en lien avec les objectifs du projet pédagogique (découverte culturelle, ateliers artistiques, expositions, découverte sport/nature)

Inscriptions des animateurs et des directeurs à des formations adaptées à leurs besoins et au projet de l'association.



Intervention d'une habitante bénévole pour la lecture de comptines auprès des enfants faisant la sieste.

Perspectives :

Travail avec les écoles pour proposer des sorties complémentaires aux apprentissages (lien avec les cycles).

Temps de sensibilisation à destination des animateurs « formations internes » (2 à 3 sessions par an) afin d'améliorer leurs techniques d'animation et de gestion de groupes.

Partenariat avec l'association Premiers pas (multi accueil) : ressources pédagogiques, connaissance mutuelle des projets d'accueil, jour d'observation au multi accueil pour les animateurs 3-5 ans...

Réalisation d'une charte d'utilisation et d'occupation des écoles (mutualisation des espaces, mise en commun de matériel...)

Développement des projets entre avec les habitants bénévoles et les animateurs.

L'évaluation du plan mercredi portera sur les 4 axes définis.

VI - L'évaluation du PEDT

L'évaluation est un outil pour l'amélioration en continu du projet.

Elle amènera à analyser la pratique, les résultats obtenus, de la manière la plus objective possible, afin de les apprécier, d'en rendre compte et d'aider en cela aux décisions à venir (réajustements).

L'objectif est de permettre aux membres du comité de pilotage de :

- Porter un regard attentif sur l'impact du projet éducatif sur la population d'enfants et jeunes ciblée (donner une lisibilité des effets des actions)
- Réactualiser le PEDT initial afin d'adapter les actions aux évolutions des besoins.

✓ Méthodologie :

La méthodologie reprend chaque étape :

- L'état de la situation antérieure à la modification des rythmes scolaires

- L'analyse des retours sur des actions menées pour répondre aux axes et objectifs éducatifs, exemples :

- La qualité des actions et activités proposées
- L'accessibilité des actions et activités proposées
- La continuité éducative avec la qualité des temps de transition dans la journée de l'enfant, l'articulation des projets menés en temps scolaire, péri et extrascolaire
- La qualité des lieux d'accueil
- La capacité d'inclusion et la qualité de l'inclusion
- La communication/information

- La présentation des résultats, étapes par étapes, aux partenaires et au conseil municipal.

En parallèle, les dépenses par actions pourront être évaluées dans le cadre des budgets de la collectivité et des partenaires.

✓ Outils :

L'évaluation se fera sous forme :

- Quotidienne – observations de terrain, évolution du nombre des fréquentations...
- Spontanée – échanges informels, bilan quotidien
- Formelle – à partir d'outils adaptés (entretien semi-dirigé, enquête de satisfaction...)



Auprès

- des enfants, des jeunes
- des parents
- des animateurs
- des partenaires
- des enseignants

avec entre autres, des

- Réunions de bilan et des collectes de chiffres
- Bilan des équipes (enseignantes, d'animation...)
- Bilan des élus et membres du COFIL
- Bilan des partenaires

✓ **Périodicité :**

Les critères d'évaluation débattus en COFIL feront l'objet d'une annexe ultérieurement.

2 réunions d'évaluation seront prévues dans l'année lors des réunions du COFIL

Elles auront pour objectif de faciliter la cohérence des actions menées et leurs évaluations.

Les projets proposés par les partenaires tout au long de la vie du PEDT seront étudiés lors de ces réunions.

VII – Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant

Le PEDT sera signé pour trois ans.

Il sera alimenté tout au long des 3 ans par des fiches actions élaborées par les différents partenaires et révisé chaque année pour tenir compte du bilan des évaluations.

Toute modification en cours de réalisation sera formalisée par avenant.

CONTACT :

Pôle éducation de Brissac Loire Aubance

Mairie - 5 rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49 320 Brissac Loire Aubance

02.41.91.41.77 – mail : pedt.bla@brissacloireaubance.fr

www.brissacloireaubance.fr



LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.



6 ans

16 ans

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- langue française
- langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- langages des arts et du corps

DOMAINE 1

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages

DOMAINE 2

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

DOMAINE 3

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes

DOMAINE 4

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain

DOMAINE 5

© avril 2015

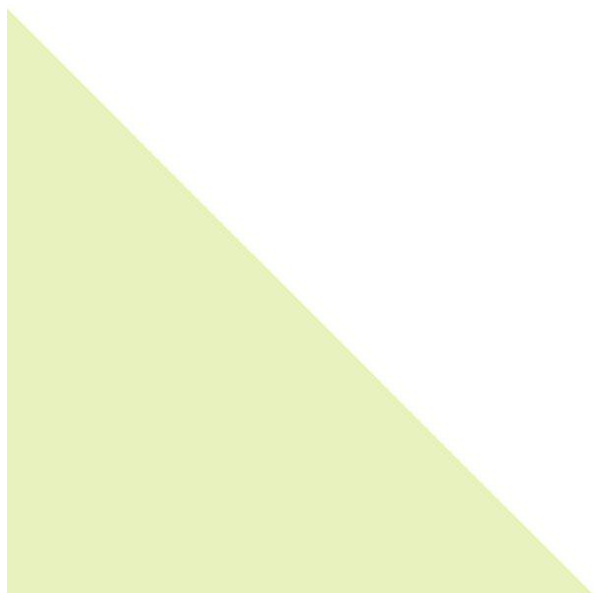
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour consulter l'intégralité du texte : décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au B.O.EN n° 17 du 23 avril 2015

ANNEXE 2 Les 1^{ères} propositions des partenaires

Partenaires	Objet	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Parcours croisés 	Animations, ateliers, conférences Propose appui sur les sujets environnementaux			« Fresque du Climat » Pour des 12 / 18 ans
Brissac Loire Aubance Basket 	Club sportif Basket Ball 	Proposer un forum des associations sportives via l'office des sports Quels partenariats possibles <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de découverte du basket • Promouvoir ces actions auprès des écoles 	Quels partenariats possibles <ul style="list-style-type: none"> • Organiser une journée basket fauteuil • Accueillir des matchs d'handibasket • Accompagner les jeunes pour être coach, entraîneur et/ou arbitre 	Quels partenariats possibles <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des séances de sport santé sur ordonnance • Adapter les horaires d'entraînements aux horaires des écoliers, collégiens et lycéens
Ecole de Musique Camille St Saëns	 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des concerts dans les différents villages pour l'ensemble de la population mais aussi en participant aux manifestations populaires inter associatives de BLA 	Le lien intergénérationnel pourrait être sollicité à l'occasion de concerts pour un public spécifique. (personnes âgées de la commune)	
Service Culture de Brissac Loire Aubance		Action recensement du patrimoine avec adultes du territoire et découverte-recensement du patrimoine avec les élèves Elaboration d'un livret pour transmission aux générations futures	Développement d'Hiver et d'Etoiles avec assos, écoles, périscolaires, entreprises et commerces locaux.	Accueil de compagnies travaillant sur des thématiques : environnement, harcèlement, respect, citoyenneté, maladie...
Lecture publique 	 	Accueil des enfants/parents dans les bibliothèques Déplacement de la biblio dans les structures	Penser la biblio comme un lieu d'accueil pour rencontres (ex : les aidants du CLIC) Développer la biblio « hors les murs », aller vers les habitants Enfants bénévoles à la biblio	Penser la biblio comme un lieu d'accueil, Faire un circuit, « je vais à la biblio tout seul » Développer la parentalité Poursuivre les actions autour du jeu 

<p>Le Pont de Varenne</p>	<p>Lieu de vie et centre d'activités de jour, pour personnes en situation de handicap mental</p> 	<p>Rester à l'écoute de toute proposition</p>	<p>Possibilité d'intervenir sur des temps d'échanges pendant les temps scolaires ou périscolaires Favoriser la connaissance du milieu du handicap Développer les partenariats avec les écoles, ALHS, associations...</p>	
<p>Le Clos D'Hestia (association de Médiation animale)</p>		<p>Activités pédagogiques, éducatives et ludiques assistées par les animaux</p>	<p>Accompagnement possible des enfants (et leur famille) pour lutter contre le décrochage et la phobie scolaire, le harcèlement, la prévention.</p>	<p>Mise en place d'ateliers : Prévention des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux Parents/Enfants (éveil, socialisation, appui parental...) Thématiques, inclusion, citoyenneté, consentement, violence...)</p>
<p>La bulle ambu'lente</p> 	<p>Animations culturelles et ateliers Environnementaux ambulants en milieu rural</p>	<p>Appropriation par les enfants des projets de leur territoire en lien avec leur environnement proche L'ouverture de l'école sur l'extérieur La rencontre des acteurs locaux</p>		<p>Projet global de l'association coconstruit avec l'association du Prieuré de St Rémy : L'élaboration d'un projet de territoire à destination des enfants (format scolaire ou péri scolaire)</p>





Pôle éducation de Brissac Loire Aubance

5 rue du Maréchal Foch

Brissac-Quincé

49 320 Brissac Loire Aubance

02.41.91.41.77

pedt.bla@brissacloireaubance.fr

www.brissacloireaubance.fr

